

DELIBERATION MODIFICATIVE N° 2025/02/06-02

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 06 février 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-président Recherche ;

Vu l'article L. 712-6-1-II du Code de l'éducation ;

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu la délibération n°2024/03/07-04 de la Commission de la Recherche en date du 07 mars 2024 portant sur la nomination du directeur adjoint du Laboratoire de Psychologie Sociale ;

Vu le compte-rendu du conseil du Laboratoire de Psychologie Sociale (LPS UR 849) en date du 06 janvier 2025 relatif à la nomination de son directeur adjoint ;

Considérant le changement de poste de Monsieur Fabien GIRANDOLA ;

Considérant qu'il est donc nécessaire de désigner un nouveau directeur adjoint d'unité à la direction du Laboratoire de Psychologie Sociale (LPS UR 849) ;

DECIDE

**Objet : Nomination du directeur adjoint
du Laboratoire de Psychologie Sociale**

Article 1^{er} :

APPROUVE la nomination de **Monsieur Christophe DEMARQUE**, Maitre de conférences à Aix Marseille Université, à la fonction de directeur adjoint du Laboratoire de Psychologie Sociale (LPS UR 849) du 06 janvier 2025 au 31 décembre 2028.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 37

Quorum : 20

Présents ou représentés : 28

Fait à Marseille, le 06 février 2025,



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université